

HORAIRES DE L'ESPACE SAUNA HAMMAM

Pour accéder au Sauna Hammam, le port du maillot de bain est obligatoire.
Se munir également de drap de bain et d'un cadenas.

SÉANCES MIXTES

Mardi	11h45 à 12h45	12h45 à 13h45
Mercredi	11h45 à 12h45	12h45 à 13h45
Jeudi	11h45 à 12h45	12h45 à 13h45
Vendredi	11h45 à 12h45	12h45 à 13h45
Samedi	10h30 à 11h30	11h30 à 12h30
Dimanche	10h30 à 11h30	11h30 à 12h30

SÉANCES FEMMES

Mercredi	17h00 à 18h00	18h00 à 19h00
Vendredi	17h00 à 18h00	18h00 à 19h00

SÉANCES HOMMES

Jeudi	17h00 à 18h00	18h00 à 19h00
Samedi	16h00 à 17h00	17h00 à 18h00

TARIFS SAUNA HAMMAM Applicable au 1^{er} septembre 2011

Les séances sont d'une durée d'1heure.

1 séance	5,25 €
10 séances	44,25 €

ATTENTION ! L'accès au sauna hammam est interdit aux personnes mineures non accompagnées d'une personne majeure et responsable. Accès interdit aux moins de 16 ans. Une visite médicale est conseillée.

ESPACE TENNIS DU PALAIS DES SPORTS

Renseignements et réservations

à la caisse du Palais des sports (piscine) > 01 41 37 19 00/25

NANTERRIENS

1h Adulte	7,71 €
1h Enfant de moins de 18 ans/ Étudiants / Chômeurs	5,48 €

NON NANTERRIENS

1h Adulte	11,97 €
1h Enfant de moins de 18 ans/ Étudiants / Chômeurs	11,16 €

Infos > 3992 + www.nanterre.fr



NANTERRE ENVIE DE **SPORT**

Bonne saison!
Plus d'infos 39 92
www.nanterre.fr

NANTERRE ENVIE DE **SPORT**

Faites votre choix
Inscrivez-vous
Dès le 6 juin 2011



Renseignements 39 92
www.nanterre.fr



E LES ACTIVITÉS TERRESTRES

2

R LE DISPOSITIF " APRÈS L'ÉCOLE "

11

I LES ACTIVITÉS AQUATIQUES

13

A LE BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION

15

M LES ASSOCIATIONS

21

M LES INFOS PRATIQUES

27

O LES TARIFS

29

S LE PLAN DES ÉQUIPEMENTS

32

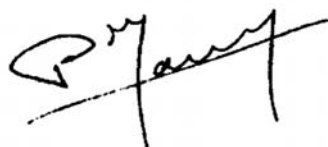
Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Nanterre est une ville sportive. L'excellence des résultats de ses clubs de basket-ball et de handball, de ses boxeurs, de ses coureurs ou de ses nageurs le montrent bien. Tous contribuent à donner de Nanterre l'image d'une ville qui réussit ; loin des clichés souvent accolés aux banlieues populaires. Nanterre est fière de tous ses sportifs.

Voilà pourquoi le sport occupe une place importante dans les actions de la municipalité, comme dans son budget puisqu'il représente 5% de celui-ci avec 12 millions d'euros annuels.

Il existe dans notre ville une multitude d'offres pour la pratique sportive, celle des clubs, des associations, des établissements scolaires ou encore celle du service municipal des sports. Cela permet à chacune et chacun de trouver une proposition correspondant à ses attentes en terme de niveau, de contenu ou d'intensité.

Cette brochure réunit l'ensemble des activités que vous propose le service municipal des sports, vous y trouverez aussi de nombreux renseignements pratiques afin d'être sûrs de pouvoir passer une excellente saison sportive 2011/2012. Avec Jamel Mazouzi maire adjoint au sport, et l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite d'en profiter pleinement.



Patrick JARRY
maire de Nanterre
conseiller général des Hauts-de-Seine

Tableau récapitulatif des tarifs
des activités terrestres en page 30



GYMINI

Atelier d'éveil aux activités physiques et sportives pour les enfants scolarisés en petites, moyennes et en grandes sections de maternelle. Il s'agit de favoriser les acquis psychomoteurs et d'enrichir l'autonomie corporelle des enfants (parcours moteur).

1 SÉANCE PAR SEMAINE

ATTENTION ! Durant toute la séance d'essai, l'enfant doit obligatoirement être accompagné par un parent.

PALAIS DES SPORTS > salle multisports

Séances > lundi 17h à 18h > **4 à 5 ans** et de 18h à 19h > **4 à 5 ans**

Séance d'essai > **lundi 5 septembre**

Séances > Jeudi de 17h à 18h > **3 ans**, et de 18h à 19h > **4 à 5 ans**

Séance d'essai > **jeudi 8 septembre**

CENTRE SPORTIF VOLTAIRE > salle de gymnastique

Séances > mercredi de 10h15 à 11h15 > **3 ans** et de 11h15 à 12h15 > **4 à 5 ans**

Séance d'essai > **mercredi 7 septembre**

GYMNASE ÉVARISTE-GALOIS > salle de gymnastique

Séances > mercredi de 16h30 à 17h30 > **3 ans** et de 17h30 à 18h30 > **4 à 5 ans**

Séance d'essai > **mercredi 7 septembre**

RÉCRÉACTIVES

Atelier réservé aux élèves de CP et CE1 de l'école Romain-Rolland.
Les éducateurs sportifs accueillent les enfants à la sortie de l'école.

1 SÉANCE PAR SEMAINE

ATTENTION ! Durant la première séance, l'enfant doit obligatoirement être accompagné par un parent.



POUR L'ÉCOLE ROMAIN-ROLLAND GYMNASE ROMAIN-ROLLAND

Séances > lundi de 16h30 à 18h > CE2, CM1 et CM2
jeudi de 16h30 à 18h > CP et CE1

Reprise de l'activité > jeudi **8 septembre** > CP et CE1
et lundi **5 septembre** > CE2, CM1 et CM2

TI-FOOT TERRAIN D'INITIATION DE FOOTBALL

Découverte du football par le biais d'ateliers ludiques. Ces activités se font en collaboration avec le service municipal de l'enfance, ce qui donne la possibilité aux enfants de réintégrer les centres de loisirs l'après-midi (paiement à la demi-journée).

ATELIER RÉSERVÉ AUX ENFANTS > CP et CE1

STADE GABRIEL-PÉRI

À partir de 8h, les enfants sont accueillis par les éducateurs sportifs.

De 8h à 9h30, des jeux de sociétés sont proposés aux enfants.

L'activité se déroule de 9h30 à 11h.

À 11h30, les enfants sont raccompagnés dans leurs centres de loisirs ou sont récupérés par leurs parents au stade.

En cas d'intempérie, l'activité est maintenue au Palais des sports.

REPRISE DE L'ACTIVITÉ LE MERCREDI 7 SEPTEMBRE



MULTISPORTS

S'appuyant sur des jeux sportifs, des éducateurs sportifs développent les capacités motrices des enfants. Les séances sont très variées et favorisent la découverte de différents sports : athlétisme, sports collectifs, gymnastique, arts martiaux, sports de raquette.

Tenue de sport indispensable. Les éducateurs sportifs accueillent les enfants sur le lieu de l'activité.

1 SÉANCE PAR SEMAINE

ATELIER D'ÉVEIL SPORTIF POUR LES ENFANTS > 5 à 7 ans

ATTENTION ! Durant toute la séance d'essai, l'enfant doit obligatoirement être accompagné par un parent.

CENTRE SPORTIF VOLTAIRE

Séance > mercredi de 10h15 à 11h45 > **5 à 7 ans**

Séance d'essai > mercredi 7 septembre

CENTRE SPORTIF DU MONT-VALÉRIEN

Séance > mardi de 17h à 18h30 > **5 à 6 ans**

Séance d'essai > mardi 6 septembre

ESCALADE "NOUVEAUTÉ"

Atelier d'initiation d'escalade 1 SÉANCE PAR SEMAINE

ATELIER RÉSERVÉ AUX ENFANTS > 8 à 12 ans

ATTENTION ! Durant toute la séance d'essai, l'enfant doit obligatoirement être accompagné par un parent.

CENTRE SPORTIF DU MONT-VALÉRIEN

Séance > mercredi de 11h à 12h30

Séance d'essai > mercredi 7 septembre

MINICROBATE

CIRQUE, ESCALADE, ACROSPORT

Initiation aux activités du cirque, de l'escalade et de l'acrosport, par le biais d'ateliers ludiques.

Découverte des 3 disciplines tout au long de l'année.

1 SÉANCE PAR SEMAINE

ATELIER RÉSERVÉ AUX ENFANTS > 6 à 12 ans

ATTENTION ! Durant toute la séance d'essai, l'enfant doit obligatoirement être accompagné par un parent.

Pour les CP et CE1, uniquement : possibilité pour les enfants de réintégrer les centres de loisirs après l'activité (paiement à la demi-journée).

CENTRE SPORTIF DU MONT-VALÉRIEN

À partir de 8h, les enfants sont accueillis par les éducateurs sportifs au centre sportif du Mont-Valérien.

De 8h à 9h, des jeux de société sont proposés aux enfants.

L'activité se déroule de 9h à 11h.

À 11h30, les enfants sont raccompagnés dans leur centre de loisirs après l'activité (CP, CE1) ou sont récupérés par leurs parents.

Séance d'essai > mercredi 7 septembre



ÉCOLE DE BASKET-BALL

Initiation et découverte du basket-ball. L'encadrement est assuré par des éducateurs sportifs diplômés d'Etat. Cet atelier est organisé en collaboration avec l'ESN-JSFN.

1 SÉANCE PAR SEMAINE

ATTENTION ! Durant toute la séance d'essai, l'enfant doit obligatoirement être accompagné par un parent.

GYMNASSE EVARISTE-GALOIS

Séance > jeudi de 16h45 à 18h > **6 à 8 ans**

Séance d'essai > jeudi 8 septembre

GYMNASSE PIERRE-DE-COUBERTIN

Séance > mercredi de 15h à 16h30 > **8 à 12 ans**

Séance d'essai > mercredi 7 septembre

ATELIER BASKET-BALL FÉMININ

GYMNASSE PABLO-PICASSO

Séance > mercredi de 16h à 17h30, adolescentes > **11 à 17 ans**

Séance d'essai > mercredi 7 septembre



8

CITÉ-FOOT

Cité-foot se déroule sur les terrains de proximité du Champ-aux-Melles, de Berthelot et sur les terrains d'évolution du gymnase Paul-Vaillant-Couturier et du centre sportif Voltaire.

L'activité est encadrée par des éducateurs sportifs.

Séance > mercredi de 14h à 15h30 > **8 à 13 ans**

Des regroupements sont organisés les 1^{er} samedis des vacances scolaires et sur calendrier les samedis de mai et juin.

En cas d'intempérie l'accueil est maintenu par les éducateurs sportifs. Une activité de repli sera proposée dans les gymnases de proximité, à la piscine...

REPRISE DE L'ACTIVITÉ LE MERCREDI 7 SEPTEMBRE

DOUBLE DUTCH

Sport complet et accessible à tous, cette activité consiste à sauter entre deux cordes. Cette discipline allie acrobaties et vitesse.

1 SÉANCE PAR SEMAINE ATELIER RÉSERVÉ AUX JEUNES > 8 à 16 ans

CENTRE SPORTIF VOLTAIRE

Séance > vendredi de 18h15 à 19h30

Séance d'essai > vendredi 9 septembre



9

DANSE HIP-HOP

Cours de danse animé par un professeur diplômé d'Etat alliant les techniques du modern' jazz et du hip-hop.

1 SÉANCE PAR SEMAINE

ATELIER TOUS NIVEAUX > 8 à 10 ans

GYMNASSE PABLO-PICASSO

Séance > mardi de 17h à 18h15. Séance d'essai > mardi 6 septembre

CENTRE SPORTIF MONT-VALÉRIEN

Séance > lundi 17h à 18h15. Séance d'essai > lundi 5 septembre

ATELIER TOUS NIVEAUX > 11 à 13 ans

GYMNASSE PABLO-PICASSO

Séance > mercredi de 15h30 à 16h45. Séance d'essai > mercredi 7 septembre

CENTRE SPORTIF MONT-VALÉRIEN

Séance > jeudi 17h à 18h15. Séance d'essai > jeudi 8 septembre

ATELIER AVANCÉ > 14 à 18 ans

GYMNASSE PABLO-PICASSO

Séance > mardi de 18h30 à 20h. Séance d'essai > mardi 6 septembre

ATELIER DÉBUTANT / MOYEN > 14 à 18 ans

CENTRE SPORTIF MONT-VALÉRIEN

Séance > jeudi de 18h15 à 19h45. Séance d'essai > jeudi 8 septembre



LE DISPOSITIF “APRÈS L’ÉCOLE”

OBJECTIFS DE CE DISPOSITIF

LES QUARTIERS CONCERNÉS > le Parc, le Chemin-de-l'Île, le Vieux-Pont, le Centre, le Petit-Nanterre, Université, République et Mont-Valérien.

NOUVEAUTÉ

Mise en place du dispositif pour les écoles Jules-Ferry A et B au Mont-Valérien.

FAVORISER l'apprentissage par des activités d'éveil et de perfectionnement, en mutualisant les compétences de chacun, les équipes éducatives de proximité mettent en œuvre une diversité de propositions propice à l'épanouissement et la réussite des participants.

SIMPLIFIER les formalités administratives d'inscription.

Une seule démarche à la mairie de votre quartier pour l'inscription à l'étude, aux activités enfance/sport...

Un seul règlement.

DIVERSIFIER l'offre par des parcours individualisés et autonomes.

Lors des 2 périodes d'inscription, chaque enfant peut choisir une activité différente par soir du lundi au samedi.

L'enfant est accompagné dans son choix par les acteurs du dispositif (les animateurs, les enseignants, les éducateurs sportifs...).

PUBLIC > 6 à 12 ans

Horaires > du lundi au vendredi de 16h30 à 19h (selon les quartiers) et le samedi de 14h à 17h

Forfait d'inscription > 1 à 5 jours par semaine

Durée de l'inscription > de septembre à janvier et de février à juin

Lieu d'inscription > la mairie de votre quartier. Règlement à l'inscription

Pour les activités sportives, un certificat de non contre-indication à la pratique du sport concerné (de moins de 3 mois) devra être fourni à l'inscription.

Reprise de toutes les activités aquatiques

à partir du 19 septembre 2011

sous réserve de la réouverture du centre nautique après la vidange annuelle.



LES ACTIVITÉS AQUATIQUES

APPRENTISSAGE

ECOLE DE NATATION > enfants

Découverte, apprentissage de la natation pour les enfants de 6 ans à 11 ans (scolarisés en élémentaire).

1 SÉANCE PAR SEMAINE DE 45 MINUTES

Lundi de 17h15 à 18h et 18h15 à 19h, mardi et vendredi de 17h15 à 18h, mercredi de 14h à 14h45 et de 15h à 15h45, jeudi de 17h15 à 18h et de 18h15 à 19h.

Les cours se déroulent en groupes (selon le niveau) et sont encadrés par des éducateurs sportifs maîtres nageurs sauveteurs.

TAUX	TRANCHE	TARIFS APPLICABLES
AA	1 à 6	52,30 €
A	7 à 11	52,30 €
B	12 à 15	73,30 €
C	16 à 19	97,25 €
D	20 à 26	118,25€
E	27 à 30	127,25 €
Hors Nanterre		149,10€

LEÇONS DE NATATION > collégiens

Leçons de natation pour les jeunes de 11 à 14 ans (scolarisés au collège) ne sachant pas nager.

1 SÉANCE PAR SEMAINE DE 45 MINUTES

Vendredi de 18h15 à 19h.

Les cours se déroulent en groupes (selon le niveau) et sont encadrés par des éducateurs sportifs maîtres nageurs sauveteurs.

TARIFS : (voir tableau ci-dessus)

À DÉTACHER



SAISON SPORTIVE 2011/2012

FIGHE DE PRÉINSCRIPTION

PHOTO

■ DOSSIER INCOMPLET, INFORMATION MANQUANTE

ACTIVITÉ CHOISIE

LIEU DE L'ACTIVITÉ > gymnase, stade, piscine

JOUR HEURE

NOM ET PRÉNOM DU PARTICIPANT

NÉ(E) LE SEXE F M

ÉCOLE, CLASSE ET NOM DE FAMILLE DE L'INSTITUTEUR

ADRESSE APPT.

CP VILLE

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(é), père, mère, tuteur, autorise mon fils, ma fille à pratiquer l'activité.

Je viendrai chercher mon enfant après chaque séance sur le lieu de l'activité.

J'autorise mon enfant à rentrer seul à la maison après la séance.

J'autorise M _____ à venir chercher mon enfant en cas d'impossibilité
Âge si mineur _____

AUTRE PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT

MME / MR _____

Domicile _____

Travail _____

Poste _____

RAPPEL

Pour couvrir d'éventuels dommages corporels (ex : entorse) durant les activités sportives, les pratiquants doivent souscrire une assurance individuelle " accidents ". Le contrat responsabilité civile de la Ville de Nanterre ne garantit pas ce type de dommage.

Les responsables de l'activité sont autorisés à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident qui pourrait survenir à mon enfant et à le faire transporter dans un établissement hospitalier.

Je n'autorise pas le service information et le service des sports à utiliser les photographies de moi-même ou de mon enfant réalisées lors des activités physiques et sportives municipales, pour tout usage de communication municipale (Nanterre info, plaquette, affiches...).

À Nanterre, le

Signature des parents

précédée de la mention " lu et approuvé "

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

DATE _____ PRIS PAR _____

N° _____ DOSSIER RETOURNÉ LE _____

ACTIVITÉ _____ JOUR _____

HEURE _____ TARIF _____ €



<input type="checkbox"/> TEL		PORTABLE
<input type="checkbox"/> ADRESSE E-MAIL		
<input type="checkbox"/> CERTIFICAT MEDICAL		
<input type="checkbox"/> 1 PHOTO		
NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE LÉGAL		
ADRESSE	APPT.	
CP	VILLE	
N° SÉCU DU RESPONSABLE LÉGAL		
MÈRE > Domicile	Travail	Poste
PÈRE > Domicile	Travail	Poste
PORTABLE		

LEÇONS DE NATATION > adultes

Les leçons de natation vous permettront d'acquérir une certaine autonomie dans l'eau.

1 SÉANCE PAR SEMAINE DE 45 MINUTES

Lundi de 18h15 à 19h.

Mardi de 12h à 12h45, de 12h45 à 13h30, de 18h15 à 19h et de 19h à 19h45.

Jeudi de 12h à 12h45, de 12h45 à 13h30 et de 18h15 à 19h.

Vendredi de 12h à 12h45, de 12h45 à 13h30 et de 18h15 à 19h.

Les cours se déroulent en groupes (selon le niveau) et sont encadrés par des éducateurs sportifs maîtres nageurs sauveteurs.

TARIF : forfait 4 mois > **87,75 €**

AQUAGYM

Cette activité s'adresse aux adultes pratiquants, débutants ou confirmés.

Le travail dans l'eau permet de réaliser des mouvements adaptés à tous les niveaux de formes physiques sans risque de blessure.

1 SÉANCE PAR SEMAINE DE 45 MINUTES

Mardi, jeudi et vendredi de 12h à 12h45 et de 12h45 à 13h30.

Activité encadrée par des éducateurs sportifs maîtres nageurs sauveteurs.

TARIF : forfait annuel > **149,60 €**

ACTIVITÉ PRÉNATALE

Cette activité est réservée aux femmes enceintes de plus de 4 mois.

CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

Lundi de 19h à 20h, mardi de 15h à 16h, jeudi de 19h à 20h
et vendredi de 15h à 16h.

Activité encadrée par des éducateurs sportifs maîtres nageurs.

Pas de préinscription concernant cette activité.

Possibilité d'être accompagnée par le futur papa (le jeudi de 19h à 20h), avec un accès au tarif " activité prénatale ".

TARIF : forfait 10 séances > 27,50 €



ACCUEIL FAMILIAL

Découverte des plaisirs de l'eau en famille dans les bassins aménagée pour le jeu et réservés à l'accueil familial. Les enfants doivent être âgés de 6 mois à 10 ans.

Créneaux ouverts le samedi matin de 9h30 à 11h40 en période scolaire

Bassins surveillés par des éducateurs sportifs maîtres nageurs.

Présence des parents dans l'eau obligatoire.

Carnet de vaccinations à jour à présenter pour les enfants de moins d'un an.

TARIF : entrée espace nautique p.34 (volet détachable)



LES ASSOCIATIONS SPORTIVES



OMEPS > 136 avenue Joliot Curie à Nanterre

Contact > 01 41 37 19 56

Site Internet > www.omeps-nanterre.fr

E-mail > omeps-nanterre@wanadoo.fr / jpg-omeps@orange.fr

Président > Jean-Pierre Guily

L'office municipal d'éducation physique et du Sport réunit des représentants des associations et des clubs sportifs de Nanterre, mais également toute personne ayant un lien étroit avec le sport local. Véritable structure de concertation et de dialogue, l'OMEPS s'est fixé comme objectifs principaux l'aide à la définition d'un projet sportif local, la défense des valeurs dont le sport est porteur, le développement des pratiques sportives à Nanterre.

LA CONCERTATION ET LA CHARTE D'ORIENTATION DU SPORT À NANTERRE

Fort de la diversité de ses adhérents (sportifs, éducation Nationale, associations culturelles, etc...), de sa représentativité au plan local (10 000 sportifs licenciés, plusieurs centaines d'adhérents dans d'autres associations), de la transversalité des thèmes qu'il aborde (sport-santé/sport-social/sport-culture/sport-école etc.), l'**office municipal d'éducation physique et du sport**, s'enorgueillit de participer activement au processus de démocratie participative des citoyens à la vie locale.

En 1999, en partenariat avec la ville de Nanterre, l'OMEPS organise les Assises nanterriennes du sport où plus de 150 personnes (1) se sont rencontrées et ont pu partager leurs expériences. De ce débat riche est née la charte d'orientation du sport à Nanterre. Elle présente douze grandes orientations prenant en compte la santé des sportifs, le développement d'activités et de collaboration avec l'ensemble des partenaires s'appuyant toujours plus sur la concertation, l'intégration des personnes âgées et handicapées, la formation des bénévoles et dirigeants, l'amélioration des équipements sportifs...etc.

Tout au long de l'année 2004, dans le cadre du 40e anniversaire de l'association, de nombreuses initiatives ont permis de remettre en question cette Charte et ainsi de l'enrichir.

Celle-ci a été signée par de nombreux Nanterriens et personnalités locales. Vous pouvez vous la procurer auprès de l'OMEPS ou du service municipal des sports.

Enfin, en décembre 2007, l'OMEPS a accueilli les Assises Nationales du Sport qui ont réuni les représentants et acteurs de l'organisation du sport en France.

LA FORMATION

grâce à sa commission, chaque année, l'OMEPS aide à la formation de jeunes sportifs et de dirigeants bénévoles. Les projets soutenus par l'office municipal permettent de compléter les connaissances et les aptitudes (entraîneurs, arbitre...), d'apprendre à assumer des responsabilités, de participer à des compétitions. En collaboration avec le centre médico-sportif des formations continues par des modules sur les sujets ayant trait à la médecine sportive sont proposées chaque année.

LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

L'OMEPS participe en partenariat avec la ville de Nanterre à la préparation et à l'organisation de nombreux événements sportifs à Nanterre dont les principaux sont : " Comme à la plage " en été, " Les Farandoles " en automne. L'OMEPS poursuit son travail sur la sensibilisation des personnes valides au problème du handicap dans le cadre de " La même passion du sport ", il soutient le développement de la pratique sportive handisport dans les clubs locaux.

L'OMEPS agit avec le Mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples pour que dans le cadre sportif et au-delà, le " Racisme soit hors jeu ".

Il fédère ou participe aux initiatives de solidarité internationales.

Il participe à la vie citoyenne locale, en apportant ses contributions aux débats sur le développement durable, la démocratie participative, le sport et le lien social, sur l'éventuelle construction d'un stade pour le Rugby etc.

Il coorganise des débats avec la Fédération Nationale des Offices Municipaux de Sport ou la Fédération Française des Clubs Omnisports.

AJSCN ASSOCIATION JEUNESSE SPORTIVE ET CULTURELLE DE NANTERRE



Football > débutants à vétérans

Mise en place d'une politique active garantissant une meilleure insertion sociale, notamment en développant des pratiques artistiques, culturelles, socio-éducatives et sportives.

Inscriptions et renseignements > Maison des associations, 11 rue des Anciennes-Mairies
Tél. > 01 47 21 18 30

ESN ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE



L'Entente Sportive de Nanterre compte plus de 8000 adhérents. sections sportives vous offrent la possibilité de pratiquer plus de 45 activités du loisir à la compétition. FAITES VOTRE CHOIX !

Sports de combat > Aïkido, Boxe française, Boxe anglaise, Boxe thaïlandaise, Capoeira, Judo, Ju jitsu, Karaté, Muay thaï, Nihon Taijitsu Sarc, Taekwondo.

Sport de raquette > Badminton, Tennis, Tennis de table.

Sports collectifs > Basket-ball, Football, Futsal, Handball, Rugby, Volley-ball.

Sports nautiques > Apnée, Bébés nageurs, Nage avec palme, Natation, Plongée.

Sports plein air > Athlétisme, Cyclisme, Escalade, Roller, Tir à l'arc, Triathlon.

Sports artistiques > Danse, Danse orientale, Gymnastique artistique, Gymnastique rythmique.

Sports de forme et de relaxation > Énergie Bien-être, Énergie Thaï, Gymnastique - Fitness, Musculation, Pilates, Relaxation, Taï-So, Tonic Boxing, Yoga.

Sports de détente > Cyclotourisme, Pétanque, Randonnée.

Pour tout renseignement une plaquette d'information est disponible au siège, dans les mairies de quartiers et au Palais des sports.

ESN > 14 avenue du maréchal Joffre. **Tél** > 01.47.24.06.02 - **E-mail** > www.esnanterre.com

CIGALON SUR LE ROC



Association affiliée à la Fédération Française des clubs omnisports

Activité à l'année > cours de cardio-training, pilates, apprentissage de la natation (enfants et adultes) danse de loisirs et de société, théâtre pour enfants.

Pendant les vacances scolaires uniquement > cours de fitness, pilates, aquagym, natation perfectionnement adultes (à la séance).

Siège social > Palais des Sports, 136 avenue Joliot Curie - 92000 Nanterre

Contact > 06 26 98 22 10 ou 09 53 47 57 71 - **E-mail** > cigalon.omnisport@free.fr

Président > André Rallu - **Trésorière** > Manuela Antunes

OJCN OLYMPIQUE JUDO CLUB DE NANTERRE



Association sportive affiliée à la F.F.J.D.A. Activité sportive Judo réservée aux enfants à partir de 10 ans et aux adultes débutants, confirmés, anciens pratiquants en compétition ou en loisirs, vous accueille.

Gymnase VOLTAIRE > 44, rue de l'union Quartier du chemin de l'Île - 92000 Nanterre

Lundi et mercredi > 19h30 à 22h. **Inscriptions et renseignements sur place.**

Documents nécessaires à télécharger > www.ojcnanterre.fr - **E-mail** > ojcnanterre@yahoo.fr

NAC NANTERRE ATHLÉTIC CLUB



Courez ensemble, du loisir à la compétition.

Vous voulez courir en groupe ? Vous rêvez des conseils d'un coach, d'une ambiance et de moments conviviaux ? Le NAC est fait pour vous. Femmes, vétérans, juniors :

le NAC compte 50% de licenciés en plus chaque année depuis sa création en 2007. Du grand débutant au compétiteur, du loisir à la remise en forme, du demi-fond au marathon, notre association accueille tout le monde sans exception. Que vous couriez une fois de temps en temps ou régulièrement, venez essayer la course à pieds au NAC. **À VOS BASKETS !**

Mail > nanterre_athletic_club@yahoo.fr - **Site** > www.nanterre-athletic-club.fr - **Tél.** > 06 38 69 92 62

RATHELOT - GARDE RÉPUBLICAINE



L'association sportive de la garde républicaine compte 1000 adhérents et ses 26 sections sportives, culturelles et artistiques vous offre la possibilité de pratiquer diverses activités :

Pour les enfants (initiation et perfectionnement) > athlétisme, échec, football, judo, natation, tir.

Pour les femmes > aquagym, danse orientale, fitness, création loisirs, auto-maquillage.

Pour les hommes > football, basket-ball.

Mixte > culturisme, art graphique, cross, badminton, tennis, tir à plomb, motocyclisme loisir, cardio training, course d'orientation, golf, jeux d'histoire, sauna, natation, échec, sport de combat.

CLUB AMITIÉ ET LOISIRS DES SÉNIORS

Pour se maintenir en forme, à partir de 55 ans et sans limite d'âge. Pour découvrir la gymnastique, la gymnastique aquatique, la natation, la randonnée pédestre, le ping pong, le taï chi chuan.

Inscription préalable au Club > 22 avenue Louis Meunier Nanterre - **Tél.** > 01 46 69 96 35

LES PROFESSIONNELS DU CATCH



L'Association Les Professionnels du Catch (APC) est la première école de catch de France.

Gymnase Evariste Galois > 5 rue des Ecoles 92000 Nanterre

Contact > Fausto Costantino - **Tél.** > +33 (0)1 47 84 83 45 - **Port** > 06 11 57 63 73

Site > www.catch-apc.com - **E-mail** > catch-boxe@cegetel.net

LES WHITE SHARKS



L'association offre aux adhérents la possibilité de pratiquer le football américain dans une structure où chacun a sa place, quelles que soient ses aptitudes physiques, son appartenance sociale, son âge ou son sexe (le flag est un sport mixte sans contact dérivé du football américain). Le principal objectif des White Sharks est d'assurer l'initiation, le développement physique et technique mais également de former des joueurs vers un comportement de champion sur le terrain et en dehors.

WHITE SHARKS NANTERRE > 9 allée Laennec 92000 Nanterre.

Agrément jeunesse et sport 92/S/178.

JEU 2 CORDES

Association qui propose du double dutch, sport complet et accessible à tous, qui consiste à sauter entre 2 cordes. Cette discipline allie acrobaties et vitesse.

Contact > M. DIABATE Soma

Site > www.jeu2cordes.fr - **Tél.** > 06 24 14 34 73 / 06 14 10 40 13



LES INFOS PRATIQUES

SAISON 2011/2012 MODE D'EMPLOI

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES MUNICIPALES

ÉTAPE 1 > Préinscription obligatoire

La fiche de préinscription doit être envoyée ou déposée à la direction municipale des sports (Palais des sports, 136, av. Joliot-Curie - 92000 Nanterre) accompagnée des pièces justificatives suivantes à partir du 6 juin.

La mairie principale et les mairies annexes peuvent vous renseigner mais ne traitent pas vos dossiers de préinscription.

Pièces obligatoires avec la fiche de préinscription

- > Une photo d'identité
- > Certificat de moins de 3 mois, de non contre-indication à la pratique du sport concerné, ou à la pratique Multisports.

ATTENTION ! Pour les activités minicrobate et escalade, il devra être précisé “ **Multisports et Escalade** ”.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté et vous sera retourné !

Aucun remboursement de la cotisation ne sera accordé sauf en cas de déménagement ou sur présentation d'un certificat médical.

ÉTAPE 2 > Lettre de confirmation

Pour les activités terrestres, la direction municipale des sports vous envoie une lettre de confirmation de votre préinscription.

Pour l'école de natation et les leçons de natation, une convocation vous est envoyée pour passer un test à la piscine du Palais des sports, mi-juin, ou à la piscine Paul-Vaillant-Couturier, début septembre. À l'issue de cette séance de test, votre préinscription sera confirmée.

ÉTAPE 3 > Règlement de votre inscription

Le règlement de votre inscription devra se faire après la séance d'essai (activités terrestres) ou le test de natation et jusqu'au 21 septembre 2011 dernier délai.

1^{ère} possibilité

Vous pouvez envoyer votre règlement **par courrier** au Palais des sports, 136, ave Joliot-Curie, 92000 Nanterre.

- > Chèque à l'ordre du Trésor Public ou chèque Pass 92
- > Coupon joint à la lettre de confirmation
- > Copie de votre carte de quotient familial à jour

En cas d'inscriptions multiples aux activités terrestres (2^{ème} activité ou 2^{ème} enfant), vous pouvez faire un chèque global.

2^{ème} possibilité

Vous venez régler **directement à la caisse** de la piscine

- > Espèces ou carte bleue ou Pass 92 ou chèque à l'ordre du Trésor Public
- > Coupon joint à la lettre de confirmation
- > Copie de votre carte de quotient familial à jour

En cas d'inscriptions multiples aux activités terrestres (2^{ème} activité ou 2^{ème} enfant), vous pouvez faire un chèque global.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

AVANT DE REMPLIR LA FICHE DE PRÉINSCRIPTION

- > Une préinscription à une activité = 1 fiche
- > Une préinscription par enfant = 1 fiche par activité par enfant
- > L'envoi d'une fiche de préinscription ne donne pas droit à une inscription systématique. L'inscription est possible dans la limite des places disponibles. En cas de sureffectif, la priorité sera donnée aux Nanterriens suivant l'ordre d'arrivée des fiches.
- > Les premières fiches reçues seront les premières enregistrées.
- > Lors des séances d'essai, l'enfant et/ou le jeune doit obligatoirement être accompagné par un adulte.

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

“ J’ai plusieurs enfants à inscrire, dois-je remplir plusieurs fiches ? ” “ Oui.”

“ Mon enfant veut pratiquer plusieurs activités, dois-je remplir plusieurs fiches ? ” “ Oui.”

“ Où puis-je trouver d’autres fiches de préinscriptions ? ” “ Les fiches sont disponibles au Palais des sports, en mairie et mairies de quartier. Il est également possible de les télécharger du site officiel de la mairie de Nanterre www.nanterre.fr ”.

“ Je suis mineur(e), puis-je venir seul(e) à une séance d’essai ? ” “ Lors des séances d’essai, l’enfant et/ou le jeune doit obligatoirement être accompagné par un adulte..”

À NOTER ! En cas de changement d’adresse, il est obligatoire de fournir vos nouvelles coordonnées au service des sports. L’encadrement est effectué par des éducateurs sportifs diplômés. La tenue de sport est indispensable. Il n’y a pas d’activités physiques et sportives pendant les vacances scolaires, ni pendant les jours fériés.

TARIFS DES ACTIVITÉS SPORTIVES TERRESTRES MUNICIPALES SAISON 2011/2012

Applicable au 1^{er} septembre 2011

ATTENTION ! Tarification différente pour les récréatives, Cité-foot.

QUOTIENT FAMILIALE	TAUX	TARIF ANNUEL RÉCRÉACTIVES CITÉ-FOOT	TARIF TRIMESTRIEL AUTRES ACTIVITÉS TERRESTRES	TARIF ANNUEL AUTRES ACTIVITÉS TERRESTRES
De 1 à 6	AA	18,68 €		
De 7 à 11	A 2 ^{ème} enfant	27,63 €	16,67 €	48,33 € 33,09 €
De 12 à 15	B 2 ^{ème} enfant	36,80 €	21,56 €	62,78 € 47,54 €
De 16 à 19	C 2 ^{ème} enfant	45,68 €	25,48 €	75,16 € 56,87 €
De 20 à 26	D 2 ^{ème} enfant	54,77 €	29,93 €	88,24 € 69,95 €
De 27 à 30	E 2 ^{ème} enfant	74,24 €	32,79 €	96,60 € 78,31 €
	Hors Nanterre		37,59 €	111,23 €

CENTRE MÉDICO SPORTIF

Le centre médico-sportif est au service de toutes celles et tous ceux qui pratiquent un sport de loisir ou de compétition. Une équipe médicale assure des permanences tous les jours : consultations, suivi médical des sportifs, conseils nutritionnels, délivrance de certificats d’aptitudes à la pratique sportive (gratuit pour les Nanterriens). Le centre médico-sportif est désormais situé dans le hall du Palais des sports. Il dispose d’une grande salle d’examen ultra moderne composée d’un plateau médico-technique, unique dans le département des Hauts-de-Seine, de deux cabinets médicaux et d’un bureau pour les consultations de la psychologue et de la diététicienne, réservées aux sportifs et aux enfants en surpoids.

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi > 14h à 21h > 01 41 37 44 52

CONSULTATIONS ET TRAUMATOLOGIE

Du lundi au vendredi > 14h à 21h

SUIVI MÉDICO-SPORTIF

Mardi et jeudi > 9h30 à 12h30 et sur rendez-vous

Renseignements > Palais des sports, 136, avenue Joliot-Curie > 01 41 37 44 52

LE PLAN DES ÉQUIPEMENTS

- 1 **PALAIS DES SPORTS / PISCINE / CENTRE MÉDICO SPORTIF**
136, avenue Joliot-Curie
01 41 37 19 00
- 2 **STADE GABRIEL-PÉRI**
136, avenue Joliot-Curie
- 3 **CLUB HOUSE**
136, avenue Joliot-Curie
- 4 **GYMNASE PAUL-ELUARD**
24, rue Salvador-Allende
- 5 **STADE JEAN-GUIMIER**
(fermeture temporaire pour rénovation)
107, avenue Pablo-Picasso
- 6 **GYMNASE PABLO-PICASSO**
75, avenue Pablo-Picasso
- 7 **GYMNASE ÉVARISTE-GALOIS**
5, rue des Écoles
- 8 **CENTRE SPORTIF MONT-VALERIEN**
10/22, rue de Suresnes
- 9 **GYMNASE ROMAIN-ROLLAND**
194, rue de Suresnes
- 10 **TERRAINS TENNIS MICHEL-JACQUET**
138, rue de Garches
- 11 **TERRAIN PÉTANQUE LOUIS-ROGARD**
50, rue des Molières
- 12 **GYMNASE ET PISCINE PAUL-VAILLANT-COUTURIER**
rue Pierre-Sergent / rue de Saint-Cloud
- 13 **GYMNASE PIERRE-DE-COUBERTIN**
31, boulevard du Midi
- 14 **GYMNASE PAUL-LANGEVIN**
2/6, rue Morelly
- 15 **GYMNASE VICTOR-HUGO**
32/42, rue Marcelin-Berthelot



- 16 **CENTRE SPORTIF VOLTAIRE**
44, rue de l'Union
- 17 **STADE DES BORDS DE SEINE**
135, avenue de la Commune de Paris
- 18 **GYMNASE RÉPUBLIQUE**
6, rue Anatole-France
- 19 **UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE**
200, avenue de la République - 01 40 97 79 00
- 20 **GYMNASE DES PROVINCES-FRANÇAISES**
50, boulevard des Provinces-Françaises
- 21 **GYMNASE LÉO-LAGRANGE**
(fermeture temporaire pour rénovation)
10, rue des Aubépines
- 22 **GYMNASE LA-FONTAINE**
20, allée des Bruyères

HORAIRES DE L'ESPACE NAUTIQUE

BASSIN OLYMPIQUE	PÉRIODE SCOLAIRE		VACANCES SCOLAIRES
Lundi	Fermé	Fermé	11h45 à 19h00
Mardi	11h45 à 13h45	16h15 à 19h00	11h45 à 19h00
Mercredi	11h45 à 13h45	16h15 à 21h30	11h45 à 21h30
Jeudi	11h45 à 13h45	16h15 à 19h00	11h45 à 19h00
Vendredi	11h45 à 13h45	16h15 à 19h00	11h45 à 19h00
Samedi	10h00 à 19h00		10h00 à 19h00
Dimanche	10h00 à 19h00	Mai à fin août	10h00 à 19h00
	9h00 à 13h00	Septembre à avril	9h00 à 13h00
BASSIN LUDIQUE	PÉRIODE SCOLAIRE		VACANCES SCOLAIRES
Lundi	Fermé	Fermé	11h45 à 19h00
Mardi		16h15 à 19h00	11h45 à 19h00
Mercredi		11h45 à 19h00	11h45 à 19h00
Jeudi		16h15 à 19h00	11h45 à 19h00
Vendredi		16h15 à 19h00	11h45 à 19h00
Samedi	Accueil familial 9h30 à 11h40	13h30 à 19h00	10h00 à 19h00
Dimanche	10h00 à 19h00	Mai à fin août	10h00 à 19h00
	9h00 à 13h00	Septembre à avril	9h00 à 13h00

La caisse et l'accès à la piscine ferment toujours 45 minutes avant la fermeture des bassins. Une ligne de "nage" est réservée au public nageur tous les jours sur les créneaux d'ouverture du bassin olympique. Une ligne de "Palme, Masque, Tuba" est réservée aux adeptes de la nage avec palmes, tous les jours sur les créneaux d'ouverture du bassin olympique sauf le jeudi midi et le mercredi de 11h45 à 19h. Ces attributions de ligne peuvent changer en raison de l'affluence du public. Le bassin olympique est en 25m les mardis, jeudis et vendredis de 16h15 à 19h (sauf en été).

ATTENTION ! L'accès à la piscine est interdit aux enfants de moins de 12 ans non accompagnés d'une personne majeure et responsable.

TARIFS DE L'ESPACE NAUTIQUE Applicable au 1^{er} septembre 2011

ENTRÉES SIMPLES		ABONNEMENTS	
Adulte	3,45 €	10 entrées Adulte	26,45 €
Enfant, étudiant, famille nombreuse	3,05 €	10 entrées Enfant moins de 18 ans	22,30 €
Retraité	3,05 €	10 entrées Étudiant, Famille nombreuse, Retraité	22,30 €
Chômeur, handicapé	2,10 €	10 entrées Chômeur, Handicapé	16,80 €
Gratuit enfant moins de 3 ans		1 mois Adulte	26,45 €
		3 mois Adulte	58,50 €
		12 mois Adulte	159,45 €
		1 mois pour les moins de 18 ans Retraité, Handicapé et Chômeur	16,80 €
		3 mois pour les moins de 18 ans Retraité, Handicapé et Chômeur	34,50 €
		12 mois pour les moins de 18 ans Retraité, Handicapé et Chômeur	97,35 €

La carte de 10 entrées est valable 1 an à partir de la date d'achat.

Présentation obligatoire des cartes donnant droit aux réductions.